

L'ESSENTIEL 2023

# Bilan de l'emploi et de la formation

CCN n° 3044 – IDCC  
0573

Convention collective nationale  
des COMMERCES DE GROS



AKTO

Exercice  
**2023**



# SOMMAIRE



## LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

<u>LES ENTREPRISES</u>	P.2
<u>LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS</u>	P.3
<u>LES INTENTIONS D'EMBAUCHE ET LES OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI</u>	P.6
<u>LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</u>	P.7
<u>LE TUTORAT</u>	P.8
<u>LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE</u>	P.9

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

<u>L'ACCÈS À LA FORMATION</u>	P.10
<u>LE DISPOSITIF PRO A</u>	
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS</u>	P.11
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS</u>	P.12
<u>LE FNE - FORMATION</u>	P.13

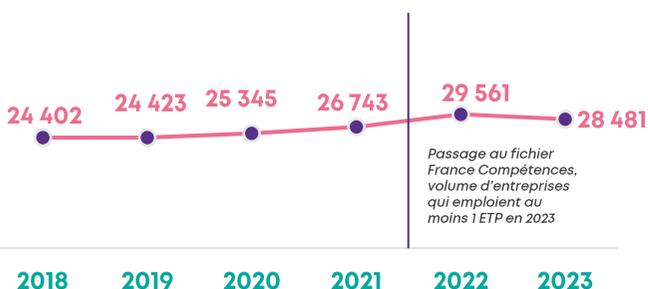
# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES ENTREPRISES

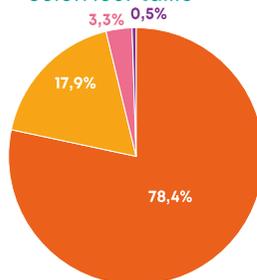
- En 2023, le nombre d'entreprises de la branche qui emploient au moins un ETP sur l'année diminue de 4%, mais reste plus élevé que les années précédentes.
- Leur répartition par famille d'activité est plutôt stable. Les entreprises exerçant une activité interindustrielle (produits électriques, sanitaire, chauffage, pièces automobiles...) sont majoritaires (55,9%), devant les entreprises des secteurs non alimentaire (peinture, verrerie, papeterie... 26,8%) et alimentaire (fruits et légumes, produits laitiers, volailles... 17,3%). Cette dernière famille d'activité voit sa part augmenter (+1,6 points), au détriment notamment de l'interindustrielle.
- L'ancienneté moyenne des entreprises est de 20 ans.
- Les entreprises sont principalement implantées dans trois régions : Île-de-France (31,1%), Auvergne-Rhône-Alpes (13,7%) et Grand Est (9,2%).

## Évolution du nombre d'entreprises



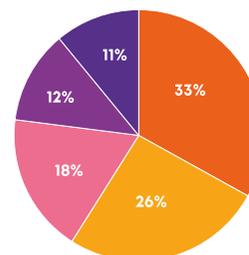
## Répartition des entreprises

Selon leur taille



- Moins de 11 salariés
- De 11 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- 250 salariés et plus

Selon leur ancienneté



- Inférieure à 10 ans
- De 10 à 19 ans
- De 20 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- 40 ans et plus

- Par famille d'activité, les entreprises de l'alimentaire se distinguent par une large part d'entreprises créées depuis 40 ans ou plus (13%). La famille non-alimentaire compte la part la plus importante d'entreprises de moins de 10 ans (36% contre 31% pour l'interindustrielle et 34% pour l'alimentaire).
- La branche compte plus de 43 000 établissements en 2023. Près de deux établissements sur trois (59,2%, contre 55,9% des entreprises) dans la famille interindustrielle, près d'un sur quatre, dans le non-alimentaire (24,5%) et plus d'un sur dix dans l'alimentaire (16,3%). Au global, les entreprises de la branche comptent 1,5 établissements en moyenne.



**28 481**  
entreprises (1 ETP+)  
dont 78,4% de TPE

Effectif moyen :  
**13,6**  
salariés

**43 600**  
établissements  
soit 1,5 établissement  
en moyenne par entreprise

Sources : OPCO CCN n°3044 ;  
Enquête CCN n°3044 ;  
Fichier SIRENE

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS

- Le nombre de salariés employés dans la branche progresse (+ 0,8%) en 2023.

### Évolution du nombre de salariés

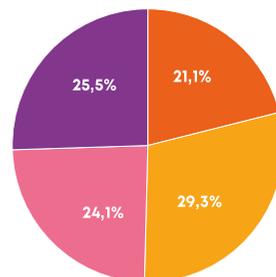


- Les entreprises de 50 salariés et plus (49,6% des effectifs) et du commerce de gros interindustriel (56,9%) sont les principaux employeurs de la branche.
- Les salariés de la branche sont aux deux-tiers des hommes (63%). Une proportion stable depuis plusieurs années, supérieure à celle observée au niveau national dans le secteur privé (59,9%).
- Les femmes sont davantage représentées dans les petites structures (38% des effectifs des TPE) et dans les entreprises du commerce de gros non-alimentaire (39%).

- Près de 26% des salariés de la branche sont âgés de 35 à 44 ans.
- 57,5% des salariés de la branche occupent un poste d'employé et 23,5% un poste de cadre. Depuis 2008, la tendance observée est plutôt une baisse de la part des salariés sur des postes d'employé (passant de 66,5% à 57,5%), et une hausse de la part des cadres (de 19,5% en 2008 à 23,5% en 2023).

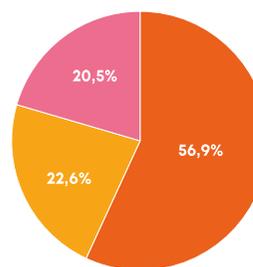
### Répartition des salariés

Selon la taille de l'entreprise



- Moins de 11 salariés
- De 11 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- 250 salariés et plus

Selon la famille d'activité



- Interindustrielle
- Alimentaire
- Non-alimentaire

**390 643 salariés**

Âge moyen des salariés :

**42 ans**

**67% d'hommes**

**21,1% des salariés travaillent dans une TPE**

Sources : OPCO CCN n°3044 ;  
Enquête CCN n°3044 ;  
Enquête emploi en continu INSEE - 2022

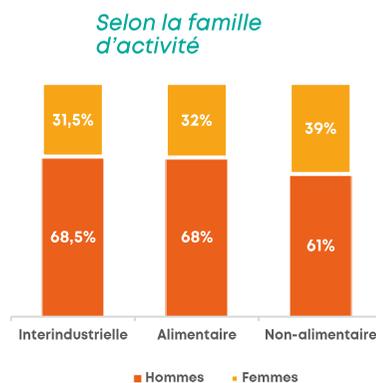
# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS (suite)

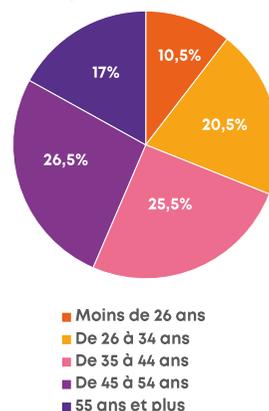
- Les métiers « commerciaux » sont ceux qui concentrent le plus grand nombre de salariés : plus d'un tiers des effectifs occupe un poste dans cette famille de métiers (39,5%).
- 1 salarié sur 5 de la branche occupe un emploi dans la logistique, et près d'un salarié sur dix est chauffeur-livreur (Métiers du transport, 7%).
- Enfin, les fonctions techniques (7,5% des salariés) concernent davantage les hommes (8,5% contre 6% des femmes), tendance inverse pour les fonctions administratives : elles occupent moins d'un salarié sur huit (12%), mais un tiers des femmes (29,5%) contre 4% des hommes.

### Répartition hommes/femmes

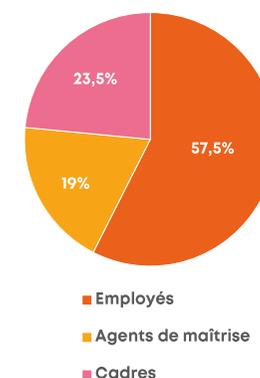


### Répartition des salariés

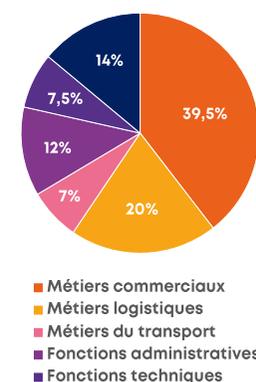
Selon l'âge



Selon la CSP



Selon la famille de métiers



# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES INTENTIONS D'EMBAUCHE ET LES OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

- Interrogées fin 2023 sur leurs intentions d'embauche en 2024, l'attitude des acteurs du commerce interentreprises reflète celle observée au niveau national, avec un nombre de projets de recrutement en baisse. Cette baisse est d'ailleurs plus marquée qu'au niveau national, tous secteurs confondus (-15,8% contre -8,5% tous secteurs confondus).
- La part des recrutements jugés difficiles diminue tous secteurs confondus (57,4% ; - 3,6 points). Pour le commerce interentreprises, cette part reste inférieure (54,5%). Elle diminue d'ailleurs à un rythme supérieur (- 4,5 points) par rapport à celle observée tous secteurs confondus.
- Les métiers commerciaux et du transport et de la logistique connaissent les plus fortes tensions en recrutement.
- Le nombre d'offres collectées diminue en 2023. Les années 2021 et 2022 avaient été marquées par une forte hausse du niveau de recrutement, suite à la crise de la COVID-19 et une forte baisse observée en 2020. 2023 est un retour à un niveau de recrutement observée en amont de la période de crise.
- La majorité des offres collectées (72%) concerne des postes en CDI.

## Évolution du nombre de projets de recrutement



## Évolution du nombre d'offres collectées par pôle emploi

	3e trimestre 2021	4e trimestre 2021	1er trimestre 2022	2e trimestre 2022	3e trimestre 2022	4e trimestre 2022	1er trimestre 2023	2e trimestre 2023	3e trimestre 2023	4e trimestre 2023
Ensemble	16 820	16 560	18 800	18 560	16 520	15 490	16 560	15 810	13 980	12 200
CDI	11 140	11 660	13 520	12 660	11 590	11 800	12 130	10 780	9 930	9 080
CDD de plus de 6 mois	990	770	970	1 150	1 000	660	860	970	760	530
Autres	4 690	4 130	4 310	4 750	3 930	3 030	3 570	4 060	3 290	2 590

## Plus de 75 000

**projets de recrutement**  
dans le commerce  
interentreprises en 2024

**Les offres collectées par Pôle Emploi**  
diminuent en 2023, suivant les  
tendances observées dans le cadre  
de l'enquête BMO (Besoin en Main  
d'Œuvre)

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le nombre de recrutements en contrat de professionnalisation recule en 2023 (- 8%) et se maintient à un niveau relativement peu élevé, lié à la montée en puissance du contrat d'apprentissage.
- 1,5% des entreprises de la branche ont recruté au moins un salarié en contrat de professionnalisation. Plus des deux tiers d'entre des salariés recrutés le sont dans des entreprises de 50 salariés et plus (68%).

### Évolution du nombre de contrats de professionnalisation

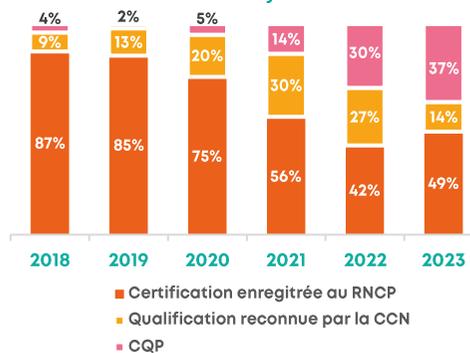


- 54% des contrats de professionnalisation sont conclus à durée indéterminée. Les salariés âgés de 26 ans et plus sont les principaux bénéficiaires des embauches en CDI (57%).
- L'essentiel des formations liées à des contrats de professionnalisation a une durée inférieure à 500 heures (61%).

- Depuis 2018, la tendance est à l'accroissement des embauches de salariés âgés de 26 ans et plus (+ 31 points entre 2018 et 2023). Leur part dans les recrutements atteint les 48% en 2023 (elle diminue en 2023 de 3 points).
- Les femmes représentent 379 des salariés recrutés en contrat de professionnalisation. Elles sont plus souvent embauchées en contrat de professionnalisation à durée déterminée que les hommes (60%, contre 38%).
- En 2022, le dispositif a permis de manière croissante l'intégration de salariés de niveau bac et infra. En 2023, si cette tendance reste vérifiée, la part des salariés de niveau bac+2 et plus réaugmente de 7 points (pour atteindre les 51%).

### Répartition des contrats de professionnalisation

Selon l'objectif visé



- 58% des salariés recrutés en contrat de professionnalisation suivent une formation au commerce ou à la vente.
- Les certifications enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (diplômes de l'Éducation nationale, titres professionnels...) représentent 49% des contrats de professionnalisation en 2023, une part en hausse cette année, après plusieurs années de baisse.
- 37% des contrats de professionnalisation vise un Certificat de qualification professionnelle (CQP) de la branche, une part en hausse continue depuis 2019, dont la quasi-totalité le certificat Vendeur itinérant (97%).

**1 068 contrats de professionnalisation**

signés dans 425 entreprises

**Plus de la moitié**  
des contrats signés sont des CDI

**10,3 mois**

durée moyenne des contrats

Source : OPCO CCN n°3044

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE TUTORAT

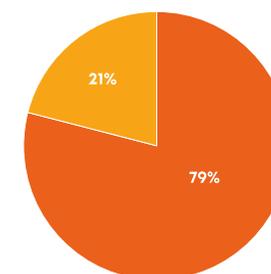
- Le nombre de tuteurs formés en 2023 marque le pas, après 2 années de forte hausse, il reste à un niveau très élevé.
- La durée moyenne des formations augmente pour atteindre 10 heures.

### Évolution du nombre de tuteurs formés



### Répartition des tuteurs formés

Selon leur âge



■ Moins de 50 ans

■ 50 ans et plus



**651 tuteurs formés**  
**10 heures**

durée moyenne des formations

Source : OPCO CCN n°3044

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Plus du tiers des salariés recrutés en contrat d'apprentissage le sont dans une TPE (34%), et plus d'un sur six dans une entreprise de 250 salariés et plus (17%).
- Deux-tiers des salariés recrutés en contrat d'apprentissage a un niveau Bac + 2 ou plus (67%, dont une majorité de Bac + 3 et plus). La part des salariés de niveau Bac augmente en 2023 (+ 21 points).
- Plus de la moitié des certifications visées dans le cadre du contrat d'apprentissage (53%) sont des diplômes.

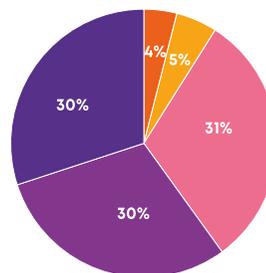
## Évolution du nombre de contrats d'apprentissage



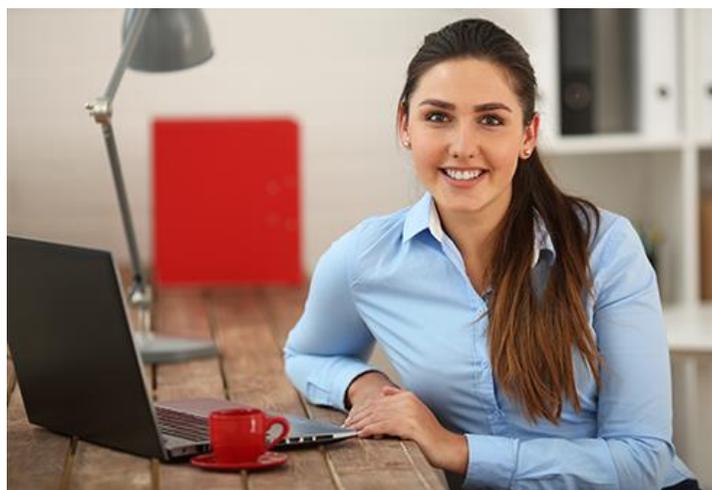
- Près du tiers des certifications visées sont de niveau 7, 8 - I : Bac + 5 et plus (30%).
- Le quart (25%) des stagiaires vise l'obtention d'un BTS. Le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client représente à lui seul 38% des BTS.
- Le principal thème de formation est le commerce - vente : 43% des formations y ont trait.

## Répartition des certifications visées

Selon leur niveau



- Niveau 3 - V (CAP - BEP)
- Niveau 4 - IV (BAC)
- Niveau 5 - III (BAC+2)
- Niveau 6 - II (Bac+3)
- Niveaux 7, 8 - I (Bac+5 et +)



**14 688 contrats d'apprentissage**

signés dans 6 369 entreprises

**Plus de 4  
apprentis sur 10  
sont des femmes**

**16,6 mois**

durée moyenne des contrats

**544 heures**

durée moyenne des formations

Source : OPCO CCN n°3044

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## L'ACCÈS À LA FORMATION

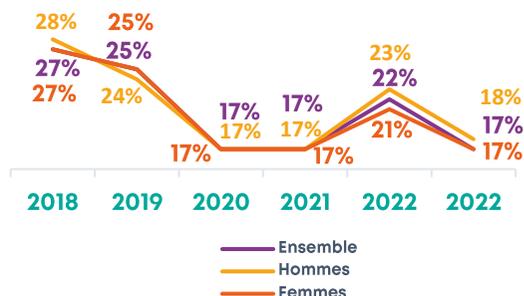
- En 2023, 17% des salariés sont partis en formation dans le cadre du Plan de Développement des Compétences (94%), de la Pro A (<1%), des Actions collectives (4%) ou du FNE (2%).

### Évolution du taux d'entreprises formatrices



- En baisse par rapport à 2022 (- 24%), les effectifs formés sont majoritairement issus des entreprises employant 11 salariés et plus.

### Évolution du taux de départ en formation



## LE DISPOSITIF PRO A

- 93 salariés ont suivi une formation dans le cadre de la Pro A en 2023 (53 en 2022).
- La majorité (48) de ces formations a visé un titre, (Conducteur routier de marchandises sur porteur : 48, Manager d'unité marchande : 14). Le restant vise un CQP (notamment, vente itinérante : 27).
- La durée moyenne des formations est de 1 125 heures.

## ZOOM : FORMATIONS ACTIONS COLLECTIVES

Les Formations Actions Collectives sont des formations cataloguées et proposées par AKTO qui en assure la coordination pédagogique et administrative. Conçues pour répondre aux besoins partagés des professionnels du secteur, elles sont organisées sur l'ensemble du territoire.

### Bilan 2023 :

- 2 590 salariés formés (+165%), dont 48% de femmes
- Durée moyenne de formation : 13,5 heures
- Principaux thèmes de formation : Efficacité professionnelle et communication (47%), Comptabilité-gestion-finance-droit (11%) et Transport logistique (8%).

## À noter

Les données formation indiquées dans cette partie sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'AKTO. Elles ne représentent de ce fait pas la totalité des formations réalisées dans le cadre du plan des entreprises de 11 salariés et plus. Les formations hors financement OPCO sont estimées à partir de données d'enquête : 55 000 salariés auraient bénéficié de 670 000 heures de formation en 2023.

**65 172 salariés formés (Pro-A, PDC, Actions collectives et FNE)**  
**23% d'entreprises**

ont formé au moins un salarié

**17%**

taux de départ en formation

Sources : OPCO CCN n°3044 ;  
 Enquête CCN n°3044

# La formation professionnelle



## LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

- Le nombre de stagiaires formés en 2023 marque le pas, après une hausse importante en 2022.
- Les femmes (39% des stagiaires) et les employés - ouvriers (62%) sont, en proportion, les principaux bénéficiaires des formations organisées dans le cadre de ce dispositif.
- La durée moyenne de formation est stable (23,2 heures contre 23,7 heures en 2022).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (20%) est stable.

### Évolution du nombre de stagiaires



### Répartition des stagiaires

*Selon le sexe*

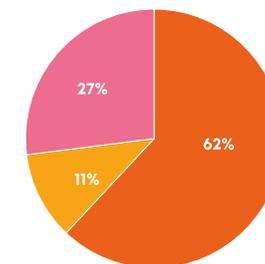


■ Hommes ■ Femmes



### Répartition des stagiaires

*Selon la CSP*



■ Employés - ouvriers  
■ Agents de maîtrise  
■ Cadres

**10 958 salariés formés**

**23 heures**

durée moyenne des formations

**Bureautique - informatique**

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3044

# La formation professionnelle



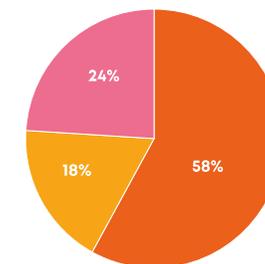
## LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

- Les départs en formation dans le cadre du plan de formation marquent le pas en 2023 (-13%), après une année de forte hausse.
- Un tiers (33 %) a suivi une formation « cœur de métier » en 2023 : Transport - logistique (18%) et Commerce - Marketing - Achat (15%). Plus d'un sur dix suit une formation plus transverse en Bureautique - Informatique (14%).
- Les cadres (24%) sont, au regard de leur part dans les effectifs de la branche, les principaux bénéficiaires des formations réalisées.
- 90% des formations ont une durée inférieure à 30 heures.



## Répartition des stagiaires

Selon la CSP



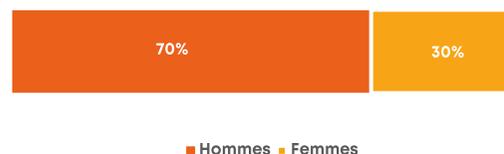
- Employés
- Agents de maîtrise
- Cadres

## Évolution du nombre de stagiaires



## Répartition des stagiaires

Selon le sexe



- Hommes
- Femmes

**49 059 salariés formés**

**19 heures**

durée moyenne des formations

**Transport logistique**

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3044

# La formation professionnelle

## LE FNE - FORMATION

- Le nombre de stagiaires formés en 2023 dans le cadre du FNE diminue fortement par rapport à 2022 (-91%)\*.
- Les agents de maîtrise (20% des stagiaires) et les cadres (28%) sont, en proportion, les principaux bénéficiaires des formations organisées dans le cadre de ce dispositif.
- La durée moyenne de formation diminue (45,0 heures contre 94,5 heures en 2022).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (44%) augmente cette année.

### Répartition des stagiaires

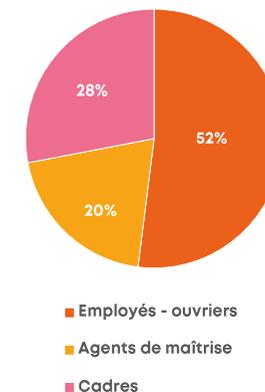
Selon le sexe



- Plus de trois stagiaires sur quatre (73%) a suivi une formation « cœur de métier » en 2023 : Transport - logistique - manutention (40%), Technique produit (18%) et Commerce - Marketing - Achat (15%).

### Répartition des stagiaires

Selon la CSP



**1 479 salariés formés**

(16 059 en 2021)

**45 heures**

durée moyenne des formations

**Transport, logistique, manutention**

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3044

\*le montant accordé pour les FNE diminue fortement entre 2022 et 2023, passant pour AKTO de 190 millions à 46,3 millions d'euros

## CONTACT SECRÉTARIAT DE LA CPNEFP DE LA CCN N° 3044

CGF – Confédération des Grossistes de France  
29 - 31 rue Saint Augustin  
Bâtiment B - 3<sup>e</sup> étage  
75002 Paris  
Tél. : 01 44 55 35 00  
[www.cgf-grossistes.fr](http://www.cgf-grossistes.fr)

## AKTO

14 rue Riquet  
75 019 Paris  
Tél. : 01 53 35 70 00



**AKTO**  
L'humain au cœur des services